

Changer votre mot de passe d'accès au Portail Uni3

AFA / 23.10.2022

Portail – besoin de mot de passe

Le Portail est une plateforme web disponible uniquement aux adhérents d'Uni3. De ce fait, pour s'y connecter il est nécessaire d'utiliser une adresse e-mail et un mot de passe.

Lors de la première connexion au Portail, vous devez saisir **votre adresse email** dans un champ et **votre mot de passe** dans un autre champ (cf. image 1). Par défaut, et en tout cas pour la première connexion, **votre mot de passe est votre numéro d'adhérent d'Uni3**.



Image 1 : La fenêtre de connexion au Portail

Dans un deuxième temps, vous pouvez modifier votre mot de passe, si vous souhaitez le personnaliser. Vous verrez dans ce tutoriel comment le faire.

D'abord, connectez-vous sur le Portail Uni3

Pour modifier votre mot de passe, vous devez d'abord vous connecter sur le Portail avec votre mot de passe par défaut : votre numéro d'adhérent Uni3.



Puis, ouvrez votre profil

Ensuite, étant déjà dans le Portail d'Uni3, cliquez sur l'icône qui ouvre **votre profil**, dans la barre de menus du Portail, tout en haut à gauche (cf. images 2 et 3).



Image 2 : L'icône du profil affiche les initiales de votre nom.





Le contenu du menu de votre profil

Dans l'image 4, vous voyez le contenu de votre profil. Dans cette page, vous pouvez **modifier l'adresse e-mail** avec laquelle vous vous communiquez avec Uni3 et **changer votre mot de passe** de connexion au Portail.

Bien évidemment, votre numéro d'adhérent continuera d'être le même, sans changement. Si vous optez pour changer votre mot de passe du Portail, au lieu de garder votre numéro d'adhérent comme mot de passe, vous pourrez définir une autre combinaison de chiffres et lettres comme mot de passe pour votre espace personnel dans le Portail.







Numéro	Fonction
\$	Bouton qui ouvre la fenêtre de modification de son mot de
	passe
2	La case à cocher si vous souhaitez consulter les bulletins
	d'activités Uni3 uniquement en ligne.
	Si vous cochez cette case, le secrétariat d'Uni3 ne vous
	enverra plus les bulletins d'activités en version papier par
	la poste.

La fenêtre Nouveau mot de passe









N'OUBLIEZ PAS DE NOTER VOTRE NOUVEAU MOT DE PASSE DANS VOS DOCUMENTS RELATIFS A UNI3.

La connexion avec le nouveau mot de passe

Pour vous connecter sur le PORTAIL en utilisant le nouveau mot de passe, vous allez devoir répéter la procédure de connexion, **mais en utilisant le NOUVEAU MOT DE PASSE.**





Profitez de cette nouvelle connexion pour enregistrer votre nouveau mot de passe dans votre navigateur.

Si le premier mot de passe (votre numéro d'adhérent) avait déjà été enregistré, votre navigateur vous demandera de METTRE A JOUR votre mot de passe, et il faudra cliquer sur OUI.

